

Gamètes : collecte gouvernementale et parlementaire

L'extension de la pratique de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules sera débattue entre juillet et septembre prochain. **Elle va aggraver une forte pénurie de gamètes.** En 2016, seuls 363 hommes ont donné pour une demande estimée à 3 000 couples en infertilité pathologique (cf. *Le Monde* du 31 mai 2019 article *Comment j'ai donné mon sperme*)

La loi qui pourrait être votée va amplifier cette pénurie. Elle conduira mécaniquement à faire appel **au marché mondialisé de la semence masculine**, comme cela a été constaté dans d'autres pays. Or en France l'article L665-13 stipule : "**Aucun paiement**, quelle qu'en soit la forme, ne peut être alloué à celui qui se prête au prélèvement d'éléments de son corps ou à la collecte de ses produits...". Cette pratique est par ailleurs contraire au dernier avis du *Comité Consultatif National d'Ethique* (CCNE).

C'est pourquoi, dans un souci de **cohérence et d'exemplarité**, afin de **remédier à cette pénurie qui vient** et d'éviter de ce fait que **la loi soit rendue inapplicable**, sont solennellement appelés **les parlementaires et membres de l'exécutif de sexe masculin, âgés entre 18 et 45 ans** (selon l'avis technique du *Centre d'Etude et de Conservation des Oeufs et du Sperme* (CECOS) <https://www.cecocos.org/node/4235>) et favorables à cette évolution législative, à **procéder à une donation citoyenne de semence.**

Il est précisé que le « recueil peut être renouvelé entre 4 à 5 fois », **avec un maximum de 10 naissances** (<https://www.cecocos.org/node/4235>), dans le CECOS de leur choix (annuaire mis à jour : <https://www.cecocos.org/f%C3%A9d%C3%A9ration/cecocos>).

Une reconnaissance de traçabilité sera nécessaire, conformément aux derniers avis du CCNE et du Conseil d'Etat, et ce afin de **ne pas créer une rupture d'égalité** pour les enfants à naître en les privant arbitrairement de leur lien de filiation paternelle.

Pour que cette donation soit pleinement responsable, elle devra être accompagnée **d'un paiement d'un montant de 2 000 € à l'ordre du CECOS**, correspondant au coût moyen de cet acte, et ce afin de **ne pas peser sur les finances des organismes de Sécurité Sociale**, déjà mises à mal pour de nombreux remboursements de frais médicaux.

Appel National

Quelles que soient leurs origines et leurs sensibilités, que tous **nos concitoyens se mobilisent pour aller à la rencontre des parlementaires et membres du gouvernement** répondant aux critères d'éligibilité du CECOS, afin **d'encourager leur cohérence, leur exemplarité et leur sens du devoir.** Informations disponibles sur les potentiels donateurs sur www.assemblee-nationale.fr, www.senat.fr et www.gouvernement.fr.

#PMACollecteParlementaire #PMACollecteGouvernementale #PMAAppelNational